



Droit familial et garde d'un enfant

Par **varlin**, le **22/03/2010** à **23:15**

Bonjour,

je m'appelle varlin sandrine et j'ai une fille de 5 ans. Elle porte mon nom et son père ne s'en est jamais occupée. A mon ancien domicile, il me menaçait et surtout menaçait d'enlever l'enfant, il a d'ailleurs tenté de partir de force avec elle. J'ai depuis changé de domicile et une avocate au courant de la situation et du fait qu'il ne s'occupait pas de l'enfant et ne donnait signe de vie, m'avait donc conseillé de ne pas lui communiquer ma nouvelle adresse sous peine de représailles. Il y a peu, il a trouvé mon nouveau domicile et je me sens en insécurité, que puis-je faire?? A-t-il un quelconque droit sur l'enfant? Si il reconnaît quels seront ces droits?? est-ce que le juge va tenir compte du fait que pendant 5 ans et jusqu'à maintenant il ne s'est occupé de l'enfant?? quelles procédures puis-je mettre en place pour me protéger et surtout mon enfant???